

N° CA-14/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SÉANCE DU 10 JUIN 2026**

**Le 10 juin 2026 à 15h00,**

Les membres du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat "VALLÉE SUD HABITAT", dûment convoqués le 29 mai 2026, se sont réunis en salle du 9<sup>ème</sup> étage au siège du Territoire Vallée Sud – Grand Paris, 28 rue de la Redoute à Fontenay-aux-Roses, sous la Présidence de Monsieur Yves COSCAS, Président de l'Office.

**Étaient présents avec voix délibérative :** Yves COSCAS, Nadège AZZAZ, Christine QUILLERY, Lounes ADJROUD, Sandrine DANDRE, Patrick WIDLOECHER, Véronique DE LA TOUANNE, Martine BAGDASSARIAN, Benoît DESCHAMPS, Anthony REYNAUD, Jacqueline MINASSIAN, Sofia BELASKRI, Vincent GAUDIN, Daniel PIEDDELOUP, Mauricette MERIGOT-DURBAN, Marcelle ABDELNOUR, El Miloud ZERIOUH, Sabine DIDELOT, Mohamed SANOGO.

**Étaient absents excusés ayant donné pouvoir :** Jean-Didier BERGER à Yves COSCAS, Patrice RONCARI à Anthony REYNAUD, Michel VENEAU à Marcelle ABDELNOUR, Christophe RENDU à Christine QUILLERY, Rahma GHIATOU à Sandrine DANDRE.

**Était présent avec voix consultative :** Pierric SPERY, DRIHL 92.

**Assistaient également :** Véronique ALBERT, Directrice Générale ; Lionel PIERE, Directeur des Finances ; Giuseppe ROMÉO, Directeur de la Maîtrise d'Ouvrage et du Patrimoine ; Emilie ASTORG, Responsable de la Communication ; Audrey ADHOUH JAMGOTCHIAN, Assistante de la Direction Générale ; Annabel SANCHEZ-GYGI, Assistante Polyvalente ; Mélandra PARENT, Commissaires Aux Comptes.

**Objet :** Élection des membres du Bureau.

**VALLÉE SUD HABITAT**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 JUIN 2026**  
**DÉLIBÉRATION**

**Objet : Élection des membres du Bureau.**

**Le Conseil d'Administration,**

**Vu** le Code de la Construction et de l'Habitation,

**Vu** le décret n°2008-556 du 18 juin 2008 relatif à l'administration des Offices Publics de l'Habitat,

**Vu** la délibération n°35/2017 du 20 décembre 2017, actant le rattachement de l'Office au Territoire Vallée Sud - Grand Paris,

**Considérant** qu'en application de l'ordonnance n° 2007 – 137 du 1<sup>er</sup> février 2007 relative aux Offices Publics de l'Habitat (OPH) et des décrets n°2008-566 du 18 juin 2008 relatifs à l'administration des OPH et 2022-706 réformant la gouvernance des OPH, selon l'article R. 421-12-1<sup>er</sup> du décret, « le bureau comprend, outre le Président du Conseil d'Administration, Président du bureau de droit, quatre à six membres, dont au moins un représentant des locataires. Ces membres peuvent être élus au premier tour s'ils recueillent la majorité absolue.

**Entendu** qu'à partir du second tour les membres sont élus au scrutin majoritaire des administrateurs présents et représentés. Dans tous les scrutins, en cas de partage des voix, celle du président du conseil d'administration est prépondérante ».

**Considérant** l'article R.421-12 du décret susvisé fixant à 6 membres dont un représentant des locataires et le Président du Conseil d'administration qui est Président du Bureau de droit,

**Considérant** qu'il y a lieu d'élire six membres dont au moins un représentant des locataires faisant suite à l'installation du nouveau Conseil d'Administration,

**Considérant** les candidatures de :

- Yves COSCAS (Président du Bureau de droit),
- Nadège AZZAZ,
- Jean-Didier BERGER,
- Sandrine DANDRE,
- Patrick WIDLOECHER,
- Daniel PIEDDELOUP (Représentant des associations de locataires),

**Entendu** l'exposé du Président,

**Après avoir délibéré, par scrutin public, à l'unanimité des membres présents et représentés,**

**Arrête** la composition du Bureau à six membres, dont un représentant des locataires et le Président du Conseil d'Administration qui est Président du Bureau de droit.

**Approuve** la nouvelle composition du Bureau qui est la suivante :

- Yves COSCAS (Président du Bureau de droit),
- Nadège AZZAZ,
- Jean-Didier BERGER,
- Sandrine DANDRE,
- Patrick WIDLOECHER,
- Daniel PIEDDELOUP (Représentant des associations de locataires),

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat « VALLÉE SUD HABITAT ».

**Le Président,  
Maire de Clamart,  
Vice-Président du Territoire  
Vallée Sud – Grand Paris,**

**Yves COSCAS**

Vu pour être certifiée conforme à l'original  
Publiée ou notifiée le 18 juin 2026  
Reçue en Préfecture le 17 juin 2026  
Certifiée exécutoire le 18 juin 2026  
Par application de la loi du 22 juillet 1982

**Véronique ALBERT**  
Directrice Générale